



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

écoles

Question écrite n° 103585

Texte de la question

M. Marc Dolez appelle l'attention de Mme la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, sur les frais de pension des élèves scolarisés dans les écoles régionales du premier degré (ERPD) qui, jusqu'à la dernière rentrée scolaire, pouvaient faire l'objet d'une exonération au regard des ressources familiales. Suite au décret n° 2016-28 du 16 mars 2016, modifiant le dispositif des bourses nationales, cette possibilité a été brutalement supprimée, alors que les parents, qui exercent une profession itinérante, n'ont pas d'autre choix que de scolariser leur enfant en internat. Devant les grandes difficultés financières que cette suppression entraîne pour de nombreuses familles, il lui demande avec insistance de prendre les mesures nécessaires pour remédier à cette situation.

Données clés

Auteur : [M. Marc Dolez](#)

Circonscription : Nord (17^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 103585

Rubrique : Enseignement maternel et primaire

Ministère interrogé : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [28 mars 2017](#), page 2522

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)